

Procès-verbal

de l'assemblée générale de l'association enLien

samedi 12 novembre 2016
à la Maison Verte de Romont

Présences

Enlien : Mim, André
Sel Glânois : Marie, Jean-René, Marcel, Mim, André
Sel d'Oron : Liliane
Sel d'Yverdon : Erel et Etienne, Yvan (pour la présentation)
Sel de Chailly : Alexandra
Sel Sarine : Ibrahim et Marcel (bis)
Sel de Bulle : Marilyn et Michel
Sel de Begnins : Florence et Regula, Carole (pour la présentation)
SEL des 3 Vallons : Cannelle
SEL Sous-Gare : Jean-Louis
SEL de Bex : Jocelyne et Maité
SEL d'Hérens : Loriane
SEL'Léman : Pierre-Alain
SEL de la Grande Eau : Tiphaine, Yolande (pour la présentation)
SEL permacole romand : Etienne, Véronique (pour la présentation)

En création (ou en réactivation)

Trident Moudonnois : Raymonde
SEL d'Epalinges : Steeve
SEL des Dranses : Loriane
SEL de Sion : Etonam

Absents et excusés

Christine du SEL d'Ici (Grandvaux)
Fabrizia du SEL du Val d'Hérens
Francine du SEL de Begnins
Sandrine et Jonathan du SEL du Trident Moudonnois
Valentine du SEL'Léman

Déroulement de la journée

9 h 30 - début de l'AG
11 h - pause de 15 min
12 h 30 – 14 h - repas canadien
14 h - 16 h - présentation du site
16 h - pause de 15 min
17 h 30 - fin de la journée

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV de l'AG enLien 2015
4. Bilan du site enLien.ch
5. Nouvelles en bref de chaque SEL présent
6. État des comptes
7. Cotisation et contribution
8. Décisions InterSEL
9. Présentation du nouveau site Internet
10. Vingt ans des SEL en Suisse Romande
11. Rencontre InterSEL 2017
12. Projets 2017
13. Divers
14. Clôture de l'assemblée

1. Bienvenue

Mim souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance à 9 h 40.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé tacitement.

3. Approbation du PV de l'AG enLien 2015

Le PV de l'année passée (<http://enlien.ch/viewtopic.php?f=2&t=29920>) est approuvé à l'unanimité.

4. Bilan du site EnLien

En préambule, André nous rappelle que le TROB (Boisy-Bergières Lausanne) et le SEL de la Vallée (de Joux) ont été dissous en cours d'année.

Il y a actuellement 15 SEL actifs sur la plateforme.

Parmi ces 15 SEL, 5 nouveaux sont arrivés en 2016 :

SEL'Léman (mars)

SEL d'Hérens (avril)

SEL de Bex (avril)

SEL Permacole romand (août)

SEL de la Grande Eau (août)

Et 2 nouvelles demandes sont en attente :

SEL des Dranses (Martigny)

SEL du Trident Moudonnois

Il y a actuellement 1'328 membres sur la plate-forme (1'114 en 2015).

Il y a eu 7'289 échanges en 2016 (6'514 en 2015).

La moyenne des échanges est à 5,5 échanges / 5,8 heures par membre en 2016 (5,8 échanges / 7,1 heures en 2015).

Le pourcentage d'échanges InterSEL a grimpé de 29,1 % à 38,6 % en 1 an, soit une augmentation de plus de 30 %.

41,5 % des heures sont donc échangées en InterSEL (contre 33,7 % en 2015).

Il faut tenir compte que les statistiques sont "faussées" pour les nouveaux SEL. Le fait qu'ils soient arrivés en cours d'année sur la plate-forme biaise la comparaison car les données sont collectées au 1er novembre et ils n'ont pas échangé toute l'année.

5. Nouvelles en bref de chaque SEL présent

Les SEL apparaissent par ordre d'ancienneté sur le site.

SEL Glânois :

dynamique, une densification de la structure de parrainage est effectuée pour contrecarrer l'inactivité des membres. Un nettoyage drastique est en cours. Un changement a été fait dans les statuts : dès 3 ans d'inactivité, suppression des membres. Ceci crée des trous dans le pot commun car les comptes supprimés sont souvent en négatif.

SEL Sarine :

AG le 7 octobre, constat identique qu'au SEL Glânois.

Responsabilisation de ses membres et favorisation des échanges de services. Idée de faire une soirée "speed-dating de services". Encourage ses membres à plus utiliser la plate-forme.

SEL de Bulle :

suite au film "Demain", il y a eu une augmentation du nombre de membres. Une baisse d'activité des anciens membres a toutefois été constatée. Belle interaction avec le Jardin du Pissenlit (géré par Michel ici présent), ce qui a aussi donné lieu à un rajeunissement des membres du SEL.

SEL d'Oron :

l'association est dissoute mais une réunion est organisée tous les 2 mois. Très peu de personnes présentes aux rencontres mais les gens s'excusent de ne pouvoir venir. Le groupe garant contacte les membres "dormant depuis 2 ans" et les échanges se font tout doucement. 30.-- de cotisation unique sont demandés.

SEL Sous-gare :

n'est pas constitué en association. Année de "nettoyage" par la suppression des membres non connectés sur enLien.ch depuis 1 an. Peu de monde vient aux rencontres mais malgré ça il y a beaucoup d'échanges sur enLien (nombre d'échanges a doublé cette année).

SEL de Chailly :

est membre de l'association "Chailly 2030" mais pas constitué en association lui-même. La moyenne d'âge est plutôt élevée mais les plus âgés sont bien présents aux rencontres tandis que les plus jeunes sont plus actifs sur internet. Une animation a lieu chaque mois. Une salle est mise à leur disposition gratuitement à la Maison de Quartier. Un ménage des membres inactifs a aussi été entrepris.

SEL des 3 Vallons :

n'est pas constitué en association. C'est une formule plus légère mais plus mouvante. Une solution a été trouvée pour parer à l'épuisement des membres du GA : un engagement condensé et ponctuel de 6 mois est demandé. Les membres ayant un compte en négatif sont contactés systématiquement et l'engagement leur est proposé pour leur permettre de remonter leur solde en étant actifs.

SEL Begnins :

augmentation du nombre de membres et ils sont toujours plus actifs. Le GA est motivé. Les soirées vivantes et conviviales. Le ménage est fait chaque année. Une grosse augmentation des échanges InterSEL a été observée et ceci a permis de dynamiser le SEL. Un changement de nom est prévu en 2017 pour avoir une identité plus régionale que villageoise.

SEL d'Ici :

L'Entraide Familiale chapeaute ce SEL mais il tourne au ra-len-ti.

Christine Lavanchy (excusée aujourd'hui) cherche un relais pour reprendre la barre. Si personne ne se présente dans l'année, il sera certainement dissout.

SEL'Léman :

créé en avril de cette année. Des rencontres mensuelles sont organisées chaque mois et il y a de nouveaux membres à chaque fois. Les échanges marchent bien. C'est un bon démarrage global.

SEL de Bex :

les soirées mensuelles sont très sympas, il y a une bonne ambiance et cela permet une augmentation des membres. Le SEL a été lancé sur une impulsion suite au film "Demain" (décidément). La satisfaction est générale mais il souffre un peu de son démarrage très enthousiaste et peu planifié.

SEL du Val d'Hérens :

des rencontres mensuelles sont organisées. Il y a quelques difficultés à faire se déplacer les membres d'un village à l'autre. L'introduction des échanges lors des soirées a été mis en place ainsi que la valorisation des membres qui s'investissent (GA, animations, etc.) Mais il y a déjà trop d'inactifs !

SEL de la Grande Eau :

une salle gratuite est mise à leur disposition, une animation est prévue pour chaque rencontre mensuelle. Il y a une bonne ambiance lors des rencontres. C'est un bon démarrage global.

SEL Permacole romand :

a été fondé officiellement il a 3 jours à la fondation Ecojardinage à Essert-sous-Champvent. C'est un gros groupe. SEL transversal et thématique (permaculture). Les membres sont encouragés à rejoindre un SEL local en parallèle du SEL permacole. Objectif : aller visiter des sites en permaculture en Suisse romande avec possibilité de faire des activités participatives lors de ces visites.

SEL du Trident Moudonnois :

projet démarré grâce à une page Facebook et le site "T'es de Moudon si...". Une salle a été trouvée auprès de la municipalité. Une personne s'occupe du secrétariat et une autre de l'aspect informatique du futur SEL. Lancement officiel prévu le 29 novembre.

SEL des Dranses (Martigny et alentours) :

l'envie est vive de relancer un SEL sur Martigny. Il n'y a pas de salle à disposition pour l'instant mais une piste probable dans une paroisse. 5 personnes sont impliquées dans le groupe de lancement. Le démarrage est prévu début décembre.

SEL de Sion :

il recommence à vivre après plus d'une année d'inactivité. Le projet de redynamiser le SEL a émergé lors du festival des alternatives "Si on fait autrement". Une AG a eu lieu en octobre. Etonam est là pour évaluer dans quelle mesure un rapprochement avec la plate-forme EnLien est intéressant pour eux.

SEL Epalinges :

la création d'une plate-forme d'échanges sous Wordpress a été faite. Le SEL est constitué en association et reçoit le soutien de la commune. Il est intégré à la démarche de Quartier Solidaire. Un sondage a débuté en septembre dernier. Il s'adapte à la demande des personnes intéressées par le groupe et aimerait mettre l'accent sur des échanges avec les jeunes.

Pour conclure le tour de présentation, Michel nous informe que le journal "Terre & Nature" parlera des SEL dans son prochain numéro. Les éventuelles retombées médiatiques seront à observer !

6. État des comptes

Nommés volontaires le matin même, Pierre-Alain et Tiphaine ont vérifiés les comptes de l'association et les ont approuvés.

Solde 2015 (CHF 267,60) + solde 2016 : (CHF 167,60) = solde actuel (CHF 435.20)

2 nouveaux vérificateurs se sont proposés pour l'année prochaine :

Florence (SEL Begnins) et Loriane (SEL des Dranses)

7. Cotisation et contribution

Valorisation de l'engagement :

Prise du PV lors de l'AG = 1 heure

Participation à l'AG = 1 heure par demi-journée (2 membres par SEL maximum)

Administration du site = 1 heure par mois ?

Actuellement André consacre environ 2 heures par semaine pour gérer le site (réponses aux e-mails, mauvaises inscriptions, problèmes divers...)

Administration du site = 2 heures par mois sont approuvées pour rémunérer André dans sa tâche d'administrateur du site.

Il faut maintenant aussi déterminer la valeur de l'engagement pour la création du nouveau site.

Textes généraux du site = d'avance 1 heure pour chaque tranche de 3 heures de travail à fournir + ajustement rétroactif si nécessaire l'an prochain.

Graphisme général du site = idem

Développement de fonctionnalités = idem

Il y a une réserve d'heures pour la création du nouveau site

Décision contribution 2016 - 2017 : statu quo à 15 minutes par utilisateur du site et si le compte est en négatif à fin 2017 on réajustera lors de la prochaine AG.

Décision cotisation 2016 - 2017 : CHF 50.-- actuellement, statu quo

Précision concernant le paiement de la cotisation : les SEL créés depuis début 2016 ne paient pas de cotisation la première année mais seulement après 1 an de fonctionnement.

8. Décisions InterSEL (en 2 parties)

Mim travaille à 80% à la création du site depuis cet été. Elle s'est libérée de ses activités professionnelles exprès pour ça. Donc ça avance mais pas aussi vite qu'elle l'espérait. Il y a beaucoup beaucoup de boulot.

Il reste un mois réellement avant la mise en place. Si l'on veut être dans les délais (début 2017) il faut que des personnes s'engagent cet après-midi.

Fonctionnalités minimum au lancement du nouveau site :

(voir page 14 de la présentation générale)

En vert, OK c'est déjà fait.

En orange, c'est fait mais reste à améliorer.

En rouge, à faire, si forces et intérêts suivent.

Les points en rouge viendront probablement dans un deuxième temps mais pour le démarrage il n'y aura que les fonctionnalités de base. Tout dépendra si du monde s'engage ou pas pour faire les tâches spécifiques au développement des fonctionnalités.

Décision : tout ce qui est à gauche ou en vert sera dans les fonctionnalités minimum pour démarrer.

Faut-il accepter des SEL thématiques sur la plate-forme ?

Exemple du SEL permacole :

Si oui, une condition restrictive peut-elle s'appliquer pour adhérer au SEL thématique?

(ex : sont membre du SEL permacole uniquement les personnes ayant une certification)

Ou est-ce ouvert à toute personne pratiquant la permaculture ?

Exiger une condition d'être formé crée une catégorie de personnes "certifiées".

A été décidé lors de l'assemblée constitutive du SEL permacole qu'il n'y aurait pas d'exigence mais une "incitation" au fait de se former.

Étant donné que le SEL permacole est un SEL transversal, chacun de ses membres est encouragé à être également membre d'un SEL local.

Faut-il accepter des SEL d'associations sur la plate-forme ?

(ex : organisation de festival, etc...)

Acceptation par une commission d'adhésion, au cas par cas, après avoir fourni les statuts et la liste des offres et demandes possibles, puis une présentation de l'association devant l'assemblée générale.

Résultat de la discussion : il faut créer un groupe de travail (= commission d'adhésion) qui décidera.

Qui ? Et comment ?

12 h 45 Les neurones ont bien chauffé, la pause repas est bienvenue.

(Les discussions autour du sujet Décisions InterSEL reprendront après la présentation du nouveau site, vers 16 heures)

9. Présentation du nouveau site Internet

14 h 10 Présentation du nouveau site EnLien

(La scribe du jour suspend temporairement la prise de PV pour se concentrer sur la présentation du nouveau site EnLien.)

8. bis

15 h 50 Reprise de la discussion autour des Décisions InterSEL

Ce matin se posait la question de l'acceptation (ou non) des SEL thématiques et des associations. A été décidé qu'une commission d'adhésion sera créée et étudiera les futures demandes d'adhésion. Les statuts des associations intéressées seront préalablement étudiés afin de vérifier si leurs buts poursuivis sont compatibles avec les valeurs des SEL.

L'acceptation se fera sous réserve d'approbation par l'assemblée générale.

La commission sera constituée par les groupes d'animation des SEL :
de Bulle, de Bex et Glânois

Instaurer des limites à chaque SEL pour les échanges InterSEL + ou – 500 heures

Quelles sont les conséquences de poser des limites ?

Risque de déresponsabiliser les SEL. Alors qu'au contraire, ils doivent être vigilants et informer leurs membres de la meilleure attitude à adopter afin d'éviter d'accumuler des heures InterSEL en négatif ou en positif.

Pas de prise de décision. Réflexion est donnée jusqu'à l'année prochaine car pour l'instant les SEL dépassant les 200 heures sont alertés et les GA/comités mettent en garde leur membres.

Conditions pour permettre le transfert de monnaie d'un compte à l'autre pour les personnes qui sont membres de plusieurs SEL

La décision suivante est prise : Le transfert de monnaie est autorisé en virement de compte à compte à condition que le compte servant à combler l'autre ne devienne pas négatif.

Points divers

10. 2017 = Vingt ans des SEL en Suisse Romande

Les comptes-rendus des trois premières rencontres InterSEL sont à disposition de l'assemblée. Ils ont été transmis à Mim & André par Édith Samba, du SEL Vaudrusien, premier SEL de Suisse Romande créé il y a 20 ans. Déjà à l'époque le constat de ces rencontres était qu'il n'y avait pas assez de temps en une journée pour bien profiter du plaisir de se retrouver et de réfléchir aux différentes thématiques autour des SEL... A méditer !

11. Rencontre InterSEL 2017

Proposition de faire 2 journées InterSEL par an : 1 journée festive en mai, à Morteau dans le Doubs, organisé par le SEL du Haut Doubs. Et 1 journée de réflexion sur des thèmes "SEL" sera organisée le 2 septembre. Lieu à définir. Le SEL Begnins a une salle pré-réservée justement à cette date. Opportunité à saisir ou idée à garder pour l'InterSEL 2018.

D'ici fin février : proposition des thèmes par les différents SEL.

En juin : finalisation des inscriptions et établissement de l'ordre du jour.

Qui organisait cette journée de réflexion ? L'association EnLien est désignée, ce qui permet à un collectif de personnes motivées de porter le projet.

12. Projets 2017

S'il y a des idées de projets que l'on veut finaliser pour l'InterSEL de septembre, il faudra les communiquer à André avant fin février.

Par ex : (idée de Mim) Création d'une banque du temps pour épargner du temps pour sa retraite.

13. Divers

Constatation qu'il y a une différence fondamentale entre les deux différents types de gouvernance : comité et groupe d'animation

Fonctionnement pyramidal vs fonctionnement horizontal.

Le SEL est une alternative, fonctionnement différent, lâcher les vieux schémas...

Dans l'idéal, chaque membre du GA est interchangeable.

Dans certains SEL, certaines personnes (non-membres) ont manifesté le regret de ne pas pouvoir avoir accès aux détails des annonces sur EnLien.ch. Particulièrement les jeunes qui regardent le site enLien.ch avant de s'inscrire et qui aimeraient se "faire envie" avant de finaliser leur inscription.

Questions notées sur le tableau (laissées en suspens par manque de temps) :

Comment faire pour traiter les demandes en francs suisses ?

Faut-il inciter les membres à faire des échanges sur la plate-forme enLien et non pas en troc amical (hors plate-forme) ?

14. Clôture de l'assemblée

La séance est levée à 17 h 20

Bravo à tous !

Erel